

MODALITÉS D'INSCRIPTION : SAISON 2022-2023

INSCRIPTIONS : le dimanche 11 septembre 2021 de 11 H 00 à 17 H 00 au jeu d'arc à côté de l'école primaire, ou à partir du premier cours de chaque section.

Chaque adhérent devra remettre lors de son inscription :

- 1) **POUR LES ADULTES ET ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS :**
UN CERTIFICAT MÉDICAL, attestant de l'aptitude à pratiquer l'activité sportive choisie
(nous insistons particulièrement pour que le certificat médical soit remis dès l'inscription. Une tolérance sera accordée pour le 1^{er} cours afin que l'enfant/ l'adulte puisse faire un essai. Il devra être daté au plus tôt du 01^{er} Août 2022. Les certificats médicaux étant désormais valables 3 ans sans discontinuité tout inscrit ayant déjà fourni un certificat médical au plus tôt daté du 1er août 2019 aura simplement une attestation de santé à remplir.)
- 2) **POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS** aucun certificat médical n'est nécessaire.
- 3) **2 PHOTOS D'IDENTITÉ** (sauf pour l'éveil, où les photos seront prises lors du premier cours)
- 4) **LE MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE** : détaillés ci-dessous par activité proposée.

(si règlement par chèque, le libeller à l'ordre de l'Ardente)

(si règlement par virement : IBAN : FR76 1027 8026 7500 0211 7910 126)

- (a) **EVEIL** : (2 premiers samedi par mois ; 11h à 12h) :
- EVEIL 6 mois/ 2 ans : (2 cours par mois) : enfants nés de sept 2019 à mars 2021.
 - EVEIL 2/4 ans : (2 cours mois) : enfants nés de sept 2017 à septembre 2019.
- 85 € pour le 1^{er} enfant, 80€ pour le 2^{ème} enfant et 75€ pour le 3^{ème} enfant

15 euros sont déduits en plus sur la cotisation sur présentation du pass'sports oise.

- (b) **GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE** : (2 cours par semaine ; mardi 17H30 à 19h30 ; mercredi 17h00 à 18h30)
130 € - (115 € pour le 2^{ème} enfant) (location annuelle du justaucorps inclus)

15 euros sont déduits en plus sur la cotisation sur présentation du pass'sports

→ Les JUSTAUCORPS

- La location du justaucorps est **obligatoire : 15 € inclus dans la cotisation annuelle**
- *Des informations sur les dates d'essayage vous seront communiquées dans le courant du premier trimestre, sachant qu'au-delà de ces dates, il n'y aura plus d'échange possible. (Ne concerne pas les sections Eveil)*

- (c) **GYM TONIQUE** : (lundi 19h30 à 20h30 t/ou mercredi 19h30 à 20h30) :
95€ (75 € pour le conjoint ou les enfants) pour 1 cours; 140€ pour 2 cours.

- (d) **RENFORCEMENT** : (mardi 9h30 à 10h30) :
95 € (75 € pour le conjoint ou les enfants)

- (e) **GYM DETENTE** (jeudi 9h30 à 11h00) :
95 € (75 € pour le conjoint ou les enfants)

- (f) **COURSE À PIED** : (mercredi 18h30, vendredi 19h00 et dimanche 09h00):
95 € pour 1 licence compétition.
60€ pour une licence loisir.

- (g) **RANDONNÉE PÉDESTRE** : (lundi matin 9h15 à 12h00 et samedi 14h00 à 17h00) :
55 € par personne.



(h) **RELAXATION DYNAMIQUE** : (issue de la **SOPHROLOGIE**) (jeudi 18h à 19h30)
nouvel inscrit : 95 € par personne (75 € pour le conjoint ou les enfants)

(i) **MARCHE SPORT SANTÉ** : (initiation marche pédestre + récupération) (jeudi 15h30 à 16h30)
nouvel inscrit : 55 € par personne

<p style="text-align: center;"><u>FORFAITS</u> <u>pour un montant minimum de 90€ par</u> <u>activité</u></p> <p style="text-align: center;">POUR 2 ACTIVITÉS : une réduction de 35 euros sera pratiquée sur le prix global des 2 activités choisies</p> <p style="text-align: center;">POUR 3 ACTIVITÉS : une réduction de 70 euros sera pratiquée sur le prix global des 3 activités choisies</p>

INFORMATION IMPORTANTE :

Notre association fonctionne avec des bénévoles qui donnent de leur temps pour vous permettre de profiter pleinement des activités proposées par notre association. Ils ne sont pas rémunérés pour l'activité qu'ils dispensent.

Pour information le montant payé par notre association pour une licence et vous permettre d'être assuré a été sur l'Année 2020-2021 de 40,70 euros.